



Paielement pour une facture non recue

Par **manga_cc**, le **30/07/2013** à **11:24**

Bonjour,rnrnUne entreprise m'envoie par courrier classique une lettre : dernier avis avant huissier pour une facture que je n'aurais pas réglée, et me demande des frais alors que je n'ai jamais eu la moindre facture de leur part, ni même de relance. Ont ils le droit de me demander des frais étant entendu que je ne conteste pas le règlement de la facture pour le service utilisé, à condition d'en recevoir une.rnrnMerci par avance de votre réponse.

Par **pat76**, le **02/08/2013** à **17:22**

BonjourrnrnVous avez reçu une lettre simple alors mettez là de côté et n'en tenez pas compte.rnrnAttendez la suite de l'affaire sans stresser.rnrnDe quelle date est la facture réclamée en paiement?